



Comité de défense de l'hôpital public en Pays de Morlaix (CDHPPM)

s/c de Martine Carn, St Eutrope – 29640 Plougonven (par mail : m.carn@orange.fr)

Le comité de défense de l'hôpital public en Pays de Morlaix (CDHPPM), récemment créé en mai 2016, a organisé sa première initiative publique à la salle du Cheval blanc de Plourin lès Morlaix le vendredi 17 juin 2016.

27 personnes ont participé à ce premier débat, présenté par Martine Carn et Alain David, et animé par Hélène Derrien, responsable de la « Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité ».

Après une introduction de Martine Carn, Hélène Derrien a rappelé à grands traits la création et les évolutions de la Sécurité sociale, puis la situation de la santé dans ce cadre.

Elle a évoqué les différentes réformes qui ont mis l'hôpital public sous le joug des logiques comptables du libéralisme avec toutes ses conséquences négatives (économies budgétaires, diminution du nombre de soignants et de salariés du secteur hospitalier en général, réduction du nombre de lits, concentration de l'offre de soins, éloignement des usagers des structures de soins).

Après la mise en place de la tarification à l'activité (T2A) et la loi HPST (loi Bachelot), la loi Touraine, dite de « modernisation du système de santé » a inscrit dans son article 107 la création de « groupements hospitaliers de territoire » (GHT).

L'objectif est de réorganiser les structures de soins autour d'un établissement support (le CHRU de Brest pour le Nord Finistère et celui de Quimper pour le Sud Finistère), de « rationaliser les modes de gestion par une mise en commun de fonctions ou par transferts d'activités entre établissements ».

En clair cela signifie de possibles redéploiements des activités de soins autour de l'établissement pivot (Brest), une remise en cause du maillage territorial avec la disparition progressive en Pays de Morlaix de certaines spécialités que l'administration pourrait ne plus trouver assez rentables.

Ce que nous craignons, c'est la transformation des services hospitaliers en « usines à soins », avec comme conséquence la remise en cause de la notion de proximité domicile/lieu de soins pour les patients.

Ce que nous ne voulons pas, c'est l'obligation de devoir nous déplacer de plus en plus souvent et de plus en plus loin pour recevoir les soins dont nous avons besoin. Là où l'administration prétend rationaliser l'offre de soins, nous voyons un surcoût et des risques accrus probables pour la sécurité des usagers.

Beaucoup de participants sont intervenus dans le débat pour constater qu'au fil des ans s'est mise en place une logique comptable au lieu d'une logique de soins autour du patient, un recul des moyens de l'hôpital public, la remise en cause de services, avec aujourd'hui une grande inquiétude sur le secteur psychiatrique au CH de Morlaix.

Tous ont convenu qu'il y avait nécessité de s'adresser largement à la population et aux usagers, et de susciter leur intervention pour le maintien et le développement de l'hospitalisation publique sur le Pays de Morlaix.

D'où la nécessité d'organiser le plus grand nombre possible d'usagers dans le comité de défense de l'hôpital public en Pays de Morlaix (CDHPPM).

Plusieurs pistes d'initiatives ont été envisagées :

- permettre l'expression des usagers par des témoignages et favoriser leur implication ; pour cela intervenir régulièrement sur les marchés, devant les hôpitaux, décentraliser les réunions, etc...
- engager la discussion avec les associations de malades, les familles des EHPAD, les médecins... ;
- envisager des initiatives d'action : pétition spécifique au Pays de Morlaix, agir en direction des élus, propositions de vœux à soumettre aux

conseils des communes ou de la communauté d'agglomération...

- mettre en place un plan d'action en matière de communication (boîte mail, Facebook, blog, etc...).

Au terme de cette réunion-débat, dynamique, qui aura duré plus de deux heures et demi, plusieurs participants ont adhéré à l'association, portant à 40 le nombre de personnes ayant adhéré et acquitté leur cotisation à ce jour. Un très bon départ de bon augure pour l'avenir.



N'hésitez pas à nous contacter, donnez-nous votre avis, votre témoignage. Dites-nous ce que vous attendez de ce comité auquel vous pouvez adhérer (5€ par an).

- Je souhaite adhérer au *comité de défense de l'hôpital public en Pays de Morlaix*
- Je souhaite être informé-e des actions du Comité

Nom : Prénom :

Tél :

Adresse :

Mail :

Ecrivez-nous : *Comité de défense de l'hôpital public en Pays de Morlaix (CDHPPM)* : s/c de Martine Carn, St Eutrope – 29640 Plougonven (par mail : m.carn@orange.fr)